

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe****\*26015326\***

le,

Tribunal de l'entreprise de Liège  
Division Verviers**22 JAN. 2026****Greffier**N° d'entreprise : **0408 189 262****Nom**(en entier) : **Quincaillerie CONRADT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Paix 44 - 4800 Verviers****Objet de l'acte : Démissions - Nominations – Pouvoirs**

Extrait des décisions par écrit de l'actionnaire unique du 05/01/2026:

**1. Prise de connaissance des démissions des administrateurs**

L'actionnaire unique prend acte des démissions en qualité d'administrateurs et de facto d'administrateur délégué, avec effet à compter du 5/01/2026, des personnes suivantes :

- Monsieur Olivier Conratd, domicilié à 4877 Olne, Sur les Fosses 4, en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué ;
- Madame Caroline Conratd, domiciliée à 4652 Xhendelesse, Voie aux Pierres 33, en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué ;
- Madame Isabelle Conratd, domiciliée à 4800 Verviers, Rue Donheid 95, en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué.

**2. Décharge**

Pour autant que de besoin, l'actionnaire unique accorde décharge provisoire à Monsieur Olivier Conratd et Mesdames Caroline et Isabelle Conratd, en leur qualité d'administrateur et d'administrateur délégué, pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de leur démission.

L'actionnaire unique s'engage à accorder à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de la Société approuvant les comptes annuels de l'exercice social en cours, la décharge aux administrateurs de la Société ayant démissionné pour toute responsabilité découlant de l'exercice de leurs fonctions jusqu'à la date de leur démission sous réserve de l'article 7 :149 du Code des sociétés et des associations.

**3. Nomination de nouveaux administrateurs**

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateurs de la société, et ce avec effet à compter du 5 janvier 2026, pour une période de 6 ans prenant fin après l'assemblée générale ordinaire de 2031 :

- Monsieur Luc Goessens, domicilié à 4280 Hannut, Rue Neuve 40 ;
- PROVA SA, dont le siège est situé à 5100 Namur, Rue des Morgelines 8, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0434.001.061 (RPM Liège, division Namur) ;

L'actionnaire unique reconnaît avoir pris connaissance de la désignation de Monsieur Réginald de Woot (domicilié à 1330 Rixensart, Rue Pré Maillard 1) par PROVA SA, en qualité de représentant permanent pour l'exercice du mandat que cette dernière exerce au sein de la société.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, les mandats des administrateurs susmentionnés seront exercés à titre gratuit.

Les administrateurs précités (et le représentant permanent) déclarent accepter leur mandat et déclarent ne pas faire l'objet d'une clause d'interdiction relative à l'exercice d'un mandat d'administrateur.

**4. Pouvoirs**

L'actionnaire unique donne instruction et mandat à l'organe d'administration pour l'exécution de ces décisions. L'organe d'administration désigne les personnes ci-après en tant que mandataires spéciaux, agissant individuellement avec possibilité de substitution, auxquelles est accordé le pouvoir d'accomplir toutes les formalités relatives à toute inscription, modification ou cessation auprès du guichet d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi qu'auprès de l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et à cette fin de signer tous les documents et actes nécessaires, y compris tous les formulaires et documents requis, devant les autorités compétentes ainsi que le tribunal de l'entreprise, à savoir les personnes ci-dessous en leur qualité de

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve  
au  
Moniteur  
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

collaborateurs de DELOITTE ACCOUNTANCY SRL, ayant élu domicile au bureau situé à 6041 Charleroi, Chaussée de Courcelles 113 :

- 1/ Cindy Torino ;
- 2/ Louise Collin ;
- 3/ Léa Crahay et ;
- 4/ Sacha Moreau

Léa Crahay  
Mandataire